

La montagnarde qui a bon bec

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 11

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199989>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Oui, y dine. Qu'est-ce que vous y voulez ?
— J'aimerais lui parler.

La bonne, tout fraîchement débarquée de chez elle, se rendit sans façon à la chambre à manger et, ayant ouvert la porte :

— Mossieu, fit-elle, sortez-voï un moment, il y a là quierqu'un qui vous demande.

Le ministre, apercevant la visiteuse :

— Hé ! c'est vous, madame Pernette, que dites-vous de bon ?

La phrase que la Pernette avait péniblement élaborée dans sa tête, en venant, s'écroula.

— Bonjour, monsieur le cochon, dit-elle dans son trouble, je vous apporte un jambon de notre ministre !

Le pasteur était un homme d'esprit. Il se mit à rire et, prenant le jambon :

— Tiens, je ne pensais pas en avoir d'aussi beaux !

La Pernette aurait voulu être cent pieds sous terre.

FRANÇOIS.

Encore une.

Encore une histoire de pasteur. Mais, qu'on ne nous en veuille pas, c'est d'un pasteur même que nous la tenons.

« Un de mes vieux collègues, nous conta-t-il — il est mort maintenant — avait composé sur ce texte : « Et Satan descendit du ciel comme un éclair » un sermon qui lui plaisait tout particulièrement et dont il faisait son morceau de résistance dans les grandes occasions.

» Ses paroissiens le connaissaient bien, ce chef-d'œuvre oratoire.

» Un dimanche d'été, plusieurs citadins, en villégiature dans le village, étaient venus assister à l'office.

» A son entrée, le pasteur, voyant cet auditoire nombreux et choisi, eut un sourire de satisfaction et d'orgueil, bien naturel.

» Un de ses vieux paroissiens avait remarqué la souris du pasteur. Alors, se penchant à l'oreille de son voisin :

— Dis-vai, Abram, craidé bin qu'ora, lo menistre va déguelhi lo diablo !

La montagnarde qui a bon bec.

Une jeune montagnarde courait après sa chèvre. Vint à passer un citadin qui, la trouvant jolie, lui dit :

— D'où êtes-vous, mon amie ?

— De Plambuit, monsieur.

— De Plambuit ? ne connaissez-vous pas la fille de Charles-Abram ?

— Si fait, monsieur.

— Faites-moi le plaisir de l'embrasser de ma part.

Et en même temps il voulut lui donner un baiser. Mais la jeune fille, lui échappant, lui dit :

— Monsieur, si vous êtes pressé, donnez-le à ma chèvre ; elle y sera plus tôt que moi.

Une grande fosse.

Le fermier Tasson, voyant dans un coin de sa cour un grand tas d'ordures, se fâcha contre son domestique, qui ne les était pas. Celui-ci dit pour excuse qu'il n'avait pas toujours une brouette sous la main.

— Eh ! dit Tasson, que ne creuses-tu une fosse où l'on enterrerait tout ça ?

— Mais où mettra-t-on la terre qu'on tirera de cette fosse ?

— Parbleu, répliqua Tasson en colère, te voilà bien embarrassé ; sais-tu pas creuser la fosse si profonde que tout y puisse entrer.

Coumeint quiet rein ne grâvé âi fennès de taboussi.

Du tot teimps, lè fennès ont étâ dâi totès fortès po la tapetta : que sai âo for, vai lo borné, pè lè tserairès, porvu que séyant fenameint duès, vouaïque la barjaqua ein route : farâi bin 'na carra dè petits tsats, âobin plliovetrâi dâi mâ dè relodzo que rein ne lè grâvé : restont quie dévant et la tapetta va adé.

Y'a cauquies dzo, duès fennès s'étiot rein-contrâies drai dévant lo bureau d'on notéro, que sè trovâvè âo pllian-pi, et dè bio savai sè sont boutaies à coterdzi on bocon :

— Te ne sas pas, desâi l'ena, la Luise âo martsau va mē ein ravai ion !

— Et-te possibillio ! fâ l'autro, dâi dzeins qu'ont prâo à fêrè, sein comptâ que la Luise passè po n'orgolliâs et 'na tserropa !

— Et avoué cein que l'ein ont dza houit, et que sont papi élevâ !

— Et que lo martsau fâ prâo soveint lo bon delon, cein que fâ que ne dussont pas avâi tot, à remoillemor pè l'hotô !

Y'avâi dza 'na pucheinta vouarba que niafâvant dinse su cliaï pourra Luise qu'à la fin cein a fottu ein radze lo notéro, qu'êtâi justameint â tchiffâ oquid et que ne poavè pas arrevâ justo, tant cliâio tapettès lo gravâvant ; l'arâi volliu poi l'âo derè dè dècampâ âo pe vito ; mâ coumeint cliâio fennès étiont, l'ena, cliâio âo syndico, l'autro, cliâio â l'assesseu, n'ouzâvè pas.

Adon, lài vint on idée : « Féli ! que dese â son comis, va-t-ein vai portâ duès chaulès â cliâio duès barjaquès que sont quie dévant, dussont être mafites du lo teimps que lài sont plliantaies ! »

Lo comis lài va ; mâ craidès-vo que l'ausant dècampâ ? Ma fai na ! Sè sont tot bounameint chetaies et l'ont reimmourdsi lo cotterd, onco pi què dévant su lo compto dâo martsau.

— L'a on moué dè dévalles ! desâi la syndico.

— Lo protiereu lài est ti lè dzo ! fasâi l'autro.

— Vont pas manquâ dè fêrè lo botetiu, avoué on train dinse !

Et patati et patata ! Ma fai, âo bet de 'na vouarba, l'a coumeinci â plliovagni et lo notéro s'est peinsâ : « Tant mi ! vouaïque oquid que va lè fêrè fêlâ ! » Ma fai na ! kâ ne botsiront pas po tot cein.

A la fin dâi fin, lo couriâo, einradzi, dese â son comis :

— Po l'âo fêrè vergogne, va-t-ein l'âo portâ dou parapliodze !

Dinse de, dinse fe ! Mâ vo craidès petétré que l'ont bin remachâ et que l'ont fottu lo camp ?

Lo grand diabblio ! L'ont tot bounameint âovrâi lo parapliodze et l'ont continuâ â tapettâ, coumeint se dè rein n'êtâi !

Bon à imiter.

Puisque c'est chez nous industrie nationale que « l'industrie des étrangers » — une bien vilaine expression, soit dit en passant — voici, nous semble-t-il, un moyen de réclame très heureux que nous signalons à l'attention de nos compagnies de transport :

La Compagnie d'Orléans a organisé, dans le grand hall de la gare de Paris-quai d'Orsay, une exposition permanente d'environ 1,600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

Heureux coquins !

« Ah ! qu'il fait bon être filou ! » pourrait-on s'écrier maintenant.

On parle de plus en plus des prisons et des prisonniers. Ce sujet sollicite aujourd'hui toutes les curiosités et force toutes les sympathies : affaire de mode, dit un chroniqueur du *Petit Parisien*.

Nous ne regrettons certes pas, dans un esprit de férocité, les mœurs d'autrefois, l'excès de rigueur des cachots, avec leur « paille humide », et des oubliettes, avec leurs « ténèbres éternelles ». Mais, d'un excès à l'autre, il y a un milieu ; et c'est ce juste milieu que peut-être nous avons dépassé.

A force de protester contre les erreurs des systèmes pénitentiaires en usage, nos criminalistes nous ont fait passer de l'autre côté de la selle.

Poussés par eux, nous avons réalisé dans ce domaine des progrès réels et qui étaient désirables. Il ne faudrait pas cependant pousser le souci du confort pénitentiaire jusqu'à rendre la prison désirable.

Il y a quelques semaines, de majestueuses affiches blanches apparurent un matin sur les murs de Paris, annonçant l'adjudication des fournitures pour la prison « modern style » de Fresne-les-Rungis. On y lisait la liste des provisions demandées à l'usage des prisonniers. Il y avait là des kilos de jambon, de saucisson, de sucre, de café, de confiture, de raisiné. Il y avait du fromage blanc et du fromage de Hollande. Il y avait de quoi faire frémir d'envie les malheureux sans travail, qui lisaient ces annonces et qui se disaient sans doute qu'en volant un pain ou en cassant une vitre, ils s'assureraient plus sûrement le bien-être entrevu dans leurs rêves qu'en allant demander de l'ouvrage sur les chantiers.

Songez d'ailleurs que, pour peu qu'ils eussent lu des journaux, ils avaient dû garder une impression éblouissante de cette terre promise de la détention, — avec électricité, eau chaude et froide à volonté, carrelage antiseptique, etc., etc. — et demandez-vous si ces cachots de luxe ne risquent pas d'apparaître aux moins sages ou aux plus malheureux comme le meilleur abri contre les rudesses de la vie.

Voilà pour le côté matériel. Mais il faut considérer aussi le côté moral. Car celui-ci, peut-être, est plus caractéristique.

On a joué, il y a quelques années, une pièce d'Alfred Capus, qui mettait en scène une de ces prisons, prison de première classe, comme il y en a en Espagne, où le préfet de police offre le bras aux prisonnières, ainsi qu'il arriva pour Mme Humbert. Le directeur de cette confortable maison était un ancien sportsman « décafé ». Ses prisonniers étaient... la même chose que lui : si bien qu'une facile intimité s'était établie entre ceux-ci et celui-là, et que, le soir, une manille familiale les réunissait autour de la même table.

La comédie, comme de juste, forçait la note. Mais de récents incidents prouvent qu'entre la fiction et la vie, la distance est médiocre. Entre l'inculpé qui soupe avec ses deux agents et le détenu qui fait la partie de ses gardiens, il n'y a qu'une nuance.

S'il fallait d'ailleurs une preuve que la prison est de nos jours assez bien portée, on la trouverait dans une publication récente, parue sur le territoire de la grave Angleterre : les mémoires d'un jeune lord, interné pour une durée de cinq ans, dans l'un de ces établissements, où paraît s'être réfugié le confort moderne.

Ce noble détenu ne semble pas avoir gardé de son séjour un mauvais souvenir. Il retrouva dans sa prison des personnes du meilleur monde. Il lui arriva même de rencontrer, au cours de cette villégiature forcée, des personnages pour qui il conçut une réelle sympathie et qu'il eût regretté de n'avoir point connus.